

Rapport d'activité annuel 2025

Groupe Spécialisé n°6 « Composants de Baies et vitrages »

Nombre de réunions tenues dans l'année

12 réunions pour l'année 2025, dont 4 réunions consacrées aux vitrages.

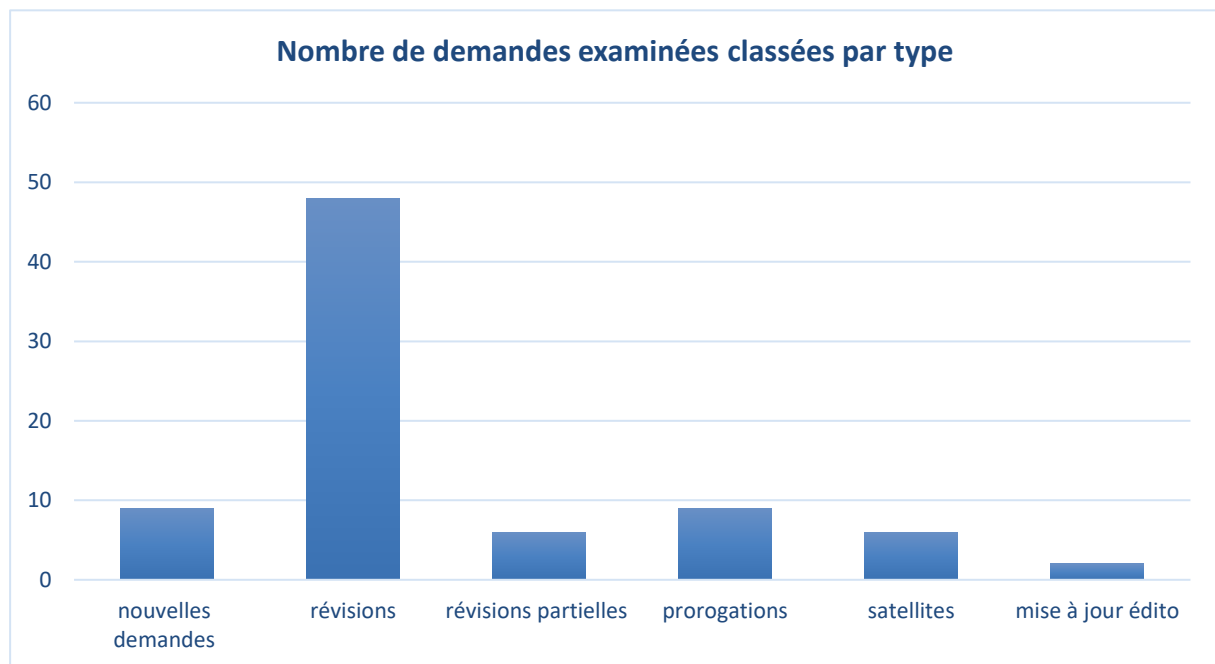
Membres de Groupes Spécialisés

2 nouveaux membres ont intégré le Groupe Spécialisé pour 3 départs.
Le Groupe Spécialisé n° 6 compte désormais 40 membres.

Éléments statistiques

80 demandes examinées par le Groupe Spécialisé dont :

- ✓ 9 nouvelles demandes ; 48 révisions ; 6 révisions partielles, 9 prorogations, 6 satellites, 2 mises à jour éditoriale, 0 Extensions commerciales.



- ✓ Classées par famille de produits/procédés

Famille	Nombre
Coffre de volet roulant et/ou de store vénitien extérieur	13
Fenêtre à la française, oscillo battante ou à soufflet en aluminium à coupure thermique	19
Fenêtre à la française, oscillo battante ou à soufflet en acier à coupure thermique	1
Fenêtre à la française, oscillo battante ou à soufflet en PVC	19
Fenêtre à la française, oscillo-battante, ou à soufflet en pvc avec coffre intégré	1
Fenêtre coulissante en aluminium à coupure thermique	6
Fenêtre coulissante en PVC	2
Fenêtre de toit	1

Fenêtre mixte à la française, oscillo battante ou à soufflet	1
Film pour vitrage	1
Panneau de remplissage	1
Précadre isolant pour fenêtre	0
Vitrage à propriété dynamique	1
Vitrage extérieur attaché	2
Vitrage feuilleté	1
Vitrage isolant	4
Vitrage isolant avec store incorporé	3
Vitrage organique multiparoi	4

75 Avis publiés en 2025, dont :

- ✓ 11 nouvelles demandes ; 43 révisions, 3 révisions partielles, 2 satellites, 8 mises à jour éditoriales, 8 prorogations.

Nouveaux domaines éventuels

Aucun

Propositions de passage au traditionnel faites par le Groupe Spécialisé

Aucun

Documents publiés

Note d'information : Protocole d'essai de résistance au choc des fenêtres (vis-à-vis du Guide d'Application des Exigences Réglementaires (GAER), prise en compte du risque de vents cycloniques dans la conception et la construction des bâtiments en Guadeloupe et en Martinique)

Révisions d'office

Aucune

Faits marquants propres au GS

Publication du premier DTA de la famille « Fenêtre à la française, oscillo battante ou à soufflet en acier à coupure thermique »

Cet export contient 96 connaissances.

**Liste des évolutions de jurisprudence DT des familles du GS 06
validées en GS entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025**

Fenêtre de toit

Position dans le plan DT : 7.24 - 2025 (02) Justification de la compatibilité et de l'adhésivité-cohésion des mastics

Connaissance n°12654 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La compatibilité des mastics/silicones est à justifier systématiquement pour chaque contact avec un matériau environnant (hors profilés de fenêtre (PVC, alu, acier) sauf cas particuliers). Cette justification consiste en la réalisation d'un essai conformément au NF DTU 39 P1-2 Annexe A.2. Dans les cas où l'adhésivité-cohésion des mastics/silicones est à justifier, elle doit l'être avec chaque matériau environnant (profilés, accessoires, fond de joints, ...) à l'aide d'essais de convenance selon les procédures définies dans le NF DTU 36.5 P1-1.

Position dans le plan DT : 7.25 - 2025 (10) Intégration des vitrages simples dans les DTA

Connaissance n°13817 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Plusieurs types de vitrages peuvent être revendiqués dans les DTA :

- les vitrages isolants doubles et/ou triples ;
- les vitrages isolants simples justifiant de performances thermiques (exemple : vitrages sous vide) ;
- les vitrages simples (non-isolant).

Dans le cas des vitrages simples (non-isolant), le GS exige que le système prévoie une solution de récupération des eaux de condensation.

Cependant, le GS prévoit dorénavant un cas ne nécessitant pas de récupération des eaux de condensation.

Il s'agit du cas où l'utilisation des vitrages simples est exclusivement réservée à des locaux non chauffés. Dans ce cas les éléments suivants seront précisés dans le DTA :

- paragraphes « domaine d'emploi », « remarques du GS » et « vitrage » : une phrase complémentaire sera ajoutée, précisant que l'utilisation de vitrage simple est exclusivement réservée à des locaux non chauffés ;

- planches de profilés : les profilés concernés (parcloles de grande profondeur par exemple) seront identifiés par un astérisque stipulant « * : profilés réservés aux fenêtres mises en œuvre dans des pièces non chauffées ».

Position dans le plan DT : 7.26 - 2025 (10) Essais sur fenêtres coupoles pour toitures-terrasses et couvertures en pente jusqu'à 15°

Connaissance n°13822 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Les caractéristiques mécaniques du dôme en PMMA pouvant évoluer avec le temps, il conviendra de réaliser l'essai de choc 1200J sans ce dôme.

Fenêtre coulissante en PVC

Position dans le plan DT : 3.1 - Cadre dormant

Connaissance n°12786 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres dormants, par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf NF EN 14351-1+A2// e-cahier CSTB 3625 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Renseigner au moins les éléments suivants :

- Cadre dormant :
 - Meneaux ;
 - Drainage ;
 - Équilibrage de pression ;
 - Fourrures d'épaisseur.

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres dormants des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 3.2 - Cadre ouvrant

Connaissance n°12787 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres ouvrants, par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf NF EN 14351-1+A2// e-cahier CSTB 3625 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Renseigner au moins les éléments suivants :

- Cadre ouvrant :
 - Battements ;
 - Traverses ;
 - Drainage.

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres ouvrants des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 3.3 - Assemblage mécanique

Connaissance n°12788 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres (ouvrants dormants), par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf NF EN 14351-1+A2// e-cahier CSTB 3625 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres (ouvrants et dormants) des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 5.1 - Mise en oeuvre

Connaissance n°12789 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir les modalités de la mise en oeuvre (nature et positionnement des fixations avec le gros-oeuvre) en fonction des types de pose envisagés.

NB : Se reporter au NF DTU 36.5, e-cahier CSTB 3521 et 3709_V2.

Justification

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de mise en oeuvre des fenêtres objet de la demande.

NB : Une définition de la trame de ce Dossier Technique ainsi qu'un fichier informatique de situations de pose sont à disposition sur simple demande.

Position dans le plan DT : 5.2 - Système d'étanchéité

Connaissance n°12790 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir les modalités de la mise en oeuvre (nature et positionnement du calfeutrement avec le gros-oeuvre) en fonction des types de pose envisagés.

NB : Se reporter au NF DTU 36.5, e-cahier CSTB 3521 et 3709_V2.

Justification

Fournir les justificatifs de compatibilité.

Position dans le plan DT : 6 - Résultats expérimentaux

Connaissance n°12791 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Fournir copie des rapports d'essais de toute nature, en laboratoire ou in situ, sur les constituants ou sur les fenêtres identifiés pouvant apporter justification de l'aptitude à l'emploi du système évalué.

- Sur les constituants :
 - *profilés PVC (Cf NF EN 12 608 + référentiel QB 59) ;*
 - *garnitures d'étanchéité (Pour la partie active des profilés (hormis ceux en EPDM) qui assurent une fonction d'étanchéité, leur composition matière doit être conforme au référentiel de certification QB 36) ;*
 - *accessoires, quincaillerie (Pour les pièces métalliques, fournir les justifications par écrit, sur papier à entête du fabricant, de conformité aux spécifications de résistance à la corrosion de la norme NF EN 1670 (grade 3 minimum).) ;*
 - *vitrages (Ils doivent bénéficier d'un certificat de qualification.).*
- Sur les fenêtres :

- *fournir copie des essais AEV, mécaniques spécifiques et endurance à l'ouverture/fermeture réalisés (Cf e-cahier 3706_V2, NF EN 14351-1+A2, NF P 20-501, NF P20-302. NB : performances minimum demandées A2 E5A (ou E5B)VA2.) ;*
- *fournir copie des essais de perméabilité à l'air sous gradient de température (si concerné) (Cf NF DTU 36.5 P2 – Annexe A) ;*
- *fournir les calculs thermiques (Cf Règles Th-Bât Fascicule Parois vitrées RE2020) ;*
- *fournir les dispositions pour l'intégration d'entrée d'air (Cf e-cahier 3376_V3).*

Fournir copie de rapport d'essais sur produit de calfeutrement ayant fait l'objet d'essais satisfaisants de compatibilité – cohésion/adhésion sur les profilés et accessoires en contact (CF NF P85-504 ou NF EN ISO 8339).

Établir le lien avec ATEc et/ou DTA déjà délivrés au bénéfice du demandeur.

Présenter les évolutions du système depuis sa création.

Préciser si le système fait (ou fera) l'objet d'une fabrication certifiée au titre du référentiel NF 220.

Position dans le plan DT : 8.61 - 2025 (02) Justification de la compatibilité et de l'adhésivité-cohésion des mastics

Connaissance n°12651 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La compatibilité des mastics/silicones est à justifier systématiquement pour chaque contact avec un matériau environnant (hors profilés de fenêtre (PVC, alu, acier) sauf cas particuliers). Cette justification consiste en la réalisation d'un essai conformément au NF DTU 39 P1-2 Annexe A.2. Dans les cas où l'adhésivité-cohésion des mastics/silicones est à justifier, elle doit l'être avec chaque matériau environnant (profilés, accessoires, fond de joints, ...) à l'aide d'essais de convenance selon les procédures définies dans le NF DTU 36.5 P1-1.

Position dans le plan DT : 8.62 - 2025 (03) Protection de la traverse haute dans le cas des bardages ventilés

Connaissance n°12759 validée en GS le 15/05/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La phrase « Dans le cas de mise en œuvre en ITE avec bardage ventilé, il y aura lieu de prévoir une protection de la traverse haute de manière systématique (de type membrane, larmier, ...) » sera ajoutée systématiquement dans chapitre Dispositions de mise en œuvre, dans le paragraphe Cas de l'ITE.

Position dans le plan DT : 8.63 - 2025 (06) Réalisation de l'essai à l'eau E* avec reconstitution de dalle sur plot

Connaissance n°12919 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

En complément de la jurisprudence de décembre 2023 concernant la réalisation d'essais avec dalles sur plots, si revendiqué, le GS6 acte le protocole suivant : planche en contre-plaqué mise en place à 5 mm de la fenêtre avec un espace libre entre la planche et le mur du banc d'essais de 20 mm environ, des perçages de diamètre 24 mm seront réalisés tous les 500 mm.

Position dans le plan DT : 8.64 - 2025 (06) Ajout paragraphe concernant l'évaluation du risque de chute

Connaissance n°12920 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Rappel de la jurisprudence de juin 2015 : Lorsque les feuillures d'ouvrant ou dormant ne répondent pas aux exigences du DTU 39 P5 § 4.2.3, la remarque suivante, sera ajoutée au § 2.1 Domaine d'emploi accepté de la partie Avis du DTA : « Le système tel que décrit dans le Dossier Technique ne répond pas aux exigences du DTU 39 P5 § 4.2.3, vis-à-vis de la sécurité aux chutes des personnes. »

Cette jurisprudence est complétée de la manière suivante : Si deux essais de choc selon la NF P 08-302 (largeur mini et largeur maxi) sont réalisés dans le cadre de l'instruction, la remarque devient : « la sécurité aux chutes des personnes n'est pas évaluée dans le présent document. Il conviendra de l'évaluer au cas par cas et de s'assurer du respect du calage du vitrage conformément au NF DTU 39 ou NF P 20-650-1 ».

Position dans le plan DT : 8.65 - 2025 (09) Classement minimum obtenu à l'essai de perméabilité à l'air sous gradient de température

Connaissance n°12945 validée en GS le 16/10/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Lors de l'essai de perméabilité sous gradient de température, les résultats suivants peuvent être obtenus :

- Classement A*3 : la justification est jugée recevable.
- Classement A*3 jusqu'à 450 Pa : la justification est présentable devant le GS6 qui jugera à dire d'experts.
- Classement inférieur à A*3 à 450 Pa : la justification n'est pas recevable.

Position dans le plan DT : 8.66 - 2025 (10) Intégration des vitrages simples dans les DTA

Connaissance n°13814 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Plusieurs types de vitrages peuvent être revendiqués dans les DTA :

- les vitrages isolants doubles et/ou triples ;
- les vitrages isolants simples justifiant de performances thermiques (exemple : vitrages sous vide) ;
- les vitrages simples (non-isolant).

Dans le cas des vitrages simples (non-isolant), le GS exige que le système prévoie une solution de récupération des eaux de condensation.

Cependant, le GS prévoit dorénavant un cas ne nécessitant pas de récupération des eaux de condensation.

Il s'agit du cas où l'utilisation des vitrages simples est exclusivement réservée à des locaux non chauffés. Dans ce cas les éléments suivants seront précisés dans le DTA :

- paragraphes « domaine d'emploi », « remarques du GS » et « vitrage » : une phrase complémentaire sera ajoutée, précisant que l'utilisation de vitrage simple est exclusivement réservée à des locaux non chauffés ;
- planches de profilés : les profilés concernés (parcloses de grande profondeur par exemple) seront identifiés par un astérisque stipulant « * : profilés réservés aux fenêtres mises en œuvre dans des pièces non chauffées ».

Fenêtre coulissante mixte

Position dans le plan DT : 3.1 - Cadre dormant

Connaissance n°12782 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres dormants, par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf. NF EN 14351-1+A2 // e-cahier CSTB 3625 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Renseigner au moins les éléments suivants :

- Cadre dormant :
 - Meneaux et traverse;
 - Drainage ;
 - Équilibrage de pression ;
 - Fourrures d'épaisseur ;
 - Seuil ;

- Fixe.

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres dormants des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 3.2 - Cadre ouvrant

Connaissance n°12783 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres ouvrants, par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf. NF EN 14351-1+A2 // e-cahier CSTB 3625 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Renseigner au moins les éléments suivants:

- Cadre ouvrant :
 - Assemblage des cadres ouvrants bois / aluminium / PVC ;
 - Battements ;
 - Rejets d'eau ;
 - Traverses ;
 - Renforts ;
 - Drainage ;
 - Équilibrage de pression.

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres ouvrants des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 5.1 - Mise en œuvre

Connaissance n°12784 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir les modalités de la mise en œuvre (nature et positionnement des fixations avec le gros-œuvre) en fonction des types de pose envisagés.

NB : Se reporter au NF DTU 36.5, e-cahier CSTB 3521 et 3709_V2.

Justification

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de mise en oeuvre des fenêtres objet de la demande.

NB : Une définition de la trame de ce Dossier Technique ainsi qu'un fichier informatique de situations de pose sont à disposition sur simple demande.

Position dans le plan DT : 5.2 - Système d'étanchéité

Connaissance n°12785 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir les modalités de la mise en oeuvre (nature et positionnement du calfeutrement avec le gros-oeuvre) en fonction des types de pose envisagés.

NB : Se reporter au NF DTU 36.5, e-cahier CSTB 3521 et 3709_V2.

Justification

Fournir les justificatifs de compatibilité.

Position dans le plan DT : 6 - Résultats expérimentaux

Connaissance n°12815 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Fournir copie des rapports d'essais de toute nature, en laboratoire ou in situ, sur les constituants ou sur les fenêtres identifiés pouvant apporter justification de l'aptitude à l'emploi du système évalué.

- Sur les constituants :
 - *profilés PVC (Cf NF EN 12608 + référentiel QB 59) ;*
 - *profilés aluminium RPT (Cf NF EN 14 024 + référentiel QB 49) ;*
 - *profilés complémentaires en PVC (Fournir la composition vinylique et un engagement par écrit, sur papier entête du fabricant, de conformité aux spécifications de durabilité de la norme NF T54-405 ou de la norme NF EN 12608 avec en appui de cet engagement les justifications expérimentales (Engagement non nécessaire si la composition matière est certifiée au CSTB)) ;*
 - *garnitures d'étanchéité (Pour la partie active des profilés (hormis ceux en EPDM) qui assurent une fonction d'étanchéité, leur composition matière doit être conforme au référentiel de certification QB 36) ;*

- accessoires, quincaillerie (Pour les pièces métalliques, fournir les justifications par écrit, sur papier à entête du fabricant, de conformité aux spécifications de résistance à la corrosion de la norme NF EN 1670 (grade 3 minimum).);
- vitrages (Ils doivent bénéficier d'un certificat de qualification.).
- Sur les fenêtres :
 - fournir copie des essais AEV, mécaniques spécifiques et endurance à l'ouverture/fermeture réalisés (Cf e-cahier 3706_V2, NF EN 14351-1+A2, NF P 20-501, NF P20-302. NB : performances minimum demandées A2 E5A (ou E5B)VA2.);
 - fournir copie des essais de perméabilité à l'air sous gradient de température (si concerné) (Cf NF DTU 36.5 P2 – Annexe A);
 - fournir les calculs thermiques (Cf Règles Th-Bât Fascicule Parois vitrées RE2020);
 - fournir les dispositions pour l'intégration d'entrée d'air (Cf e-cahier 3376_V3).

Fournir copie de rapport d'essais sur produit de calfeutrement ayant fait l'objet d'essais satisfaisants de compatibilité – cohésion/adhésion sur les profilés et accessoires en contact (CF NF P 85-504 ou NF EN ISO 8339).

Établir le lien avec ATEc et/ou DTA déjà délivrés au bénéfice du demandeur.

Présenter les évolutions du système depuis sa création.

Préciser si le système fait (ou fera) l'objet d'une fabrication certifiée au titre du référentiel NF 220.

Position dans le plan DT : 8.65 - 2025 (02) Justification de la compatibilité et de l'adhésivité-cohésion des mastics

Connaissance n°12653 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La compatibilité des mastics/silicones est à justifier systématiquement pour chaque contact avec un matériau environnant (hors profilés de fenêtre (PVC, alu, acier) sauf cas particuliers). Cette justification consiste en la réalisation d'un essai conformément au NF DTU 39 P1-2 Annexe A.2. Dans les cas où l'adhésivité-cohésion des mastics/silicones est à justifier, elle doit l'être avec chaque matériau environnant (profilés, accessoires, fond de joints, ...) à l'aide d'essais de convenance selon les procédures définies dans le NF DTU 36.5 P1-1.

Position dans le plan DT : 8.66 - 2025 (03) Protection de la traverse haute dans le cas des bardages ventilés

Connaissance n°12761 validée en GS le 15/05/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La phrase « Dans le cas de mise en œuvre en ITE avec bardage ventilé, il y aura lieu de prévoir une protection de la traverse haute de manière systématique (de type membrane, larmier, ...). » sera ajoutée systématiquement dans chapitre Dispositions de mise en œuvre, dans le paragraphe Cas de l'ITE.

Position dans le plan DT : 8.67 - 2025 (06) Réalisation de l'essai à l'eau E* avec reconstitution de dalle sur plot

Connaissance n°12917 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

En complément de la jurisprudence de décembre 2023 concernant la réalisation d'essais avec dalles sur plots, si revendiqué, le GS6 acte le protocole suivant : planche en contre-plaqué mise en place à 5 mm de la fenêtre avec un espace libre entre la planche et le mur du banc d'essais de 20 mm environ, des perçages de diamètre 24 mm seront réalisés tous les 500 mm.

Position dans le plan DT : 8.68 - 2025 (06) Ajout paragraphe concernant l'évaluation du risque de chute

Connaissance n°12922 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Rappel de la jurisprudence de juin 2015 : Lorsque les feuillures d'ouvrant ou dormant ne répondent pas aux exigences du DTU 39 P5 § 4.2.3, la remarque suivante, sera ajoutée au § 2.1 Domaine d'emploi accepté de la partie Avis du DTA : « Le système tel que décrit dans le Dossier Technique ne répond pas aux exigences du DTU 39 P5 § 4.2.3, vis-à-vis de la sécurité aux chutes des personnes. »

Cette jurisprudence est complétée de la manière suivante : Si deux essais de choc selon la NF P 08-302 (largeur mini et largeur maxi) sont réalisés dans le cadre de l'instruction, la remarque devient : « la sécurité aux chutes des personnes n'est pas évaluée dans le présent document. Il conviendra de l'évaluer au cas par cas et de s'assurer du respect du calage du vitrage conformément au NF DTU 39 ou NF P 20-650-1 ».

Position dans le plan DT : 8.69 - 2025 (09) Classement minimum obtenu à l'essai de perméabilité à l'air sous gradient de température

Connaissance n°12947 validée en GS le 16/10/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Lors de l'essai de perméabilité sous gradient de température, les résultats suivants peuvent être obtenus :

- Classement A*3 : la justification est jugée recevable.

- Classement A*3 jusqu'à 450 Pa : la justification est présentable devant le GS6 qui jugera à dire d'experts.
- Classement inférieur à A*3 à 450 Pa : la justification n'est pas recevable.

Position dans le plan DT : 8.70 - 2025 (10) Intégration des vitrages simples dans les DTA

Connaissance n°13816 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Plusieurs types de vitrages peuvent être revendiqués dans les DTA :

- les vitrages isolants doubles et/ou triples ;
- les vitrages isolants simples justifiant de performances thermiques (exemple : vitrages sous vide) ;
- les vitrages simples (non-isolant).

Dans le cas des vitrages simples (non-isolant), le GS exige que le système prévoie une solution de récupération des eaux de condensation.

Cependant, le GS prévoit dorénavant un cas ne nécessitant pas de récupération des eaux de condensation.

Il s'agit du cas où l'utilisation des vitrages simples est exclusivement réservée à des locaux non chauffés. Dans ce cas les éléments suivants seront précisés dans le DTA :

- paragraphes « domaine d'emploi », « remarques du GS » et « vitrage » : une phrase complémentaire sera ajoutée, précisant que l'utilisation de vitrage simple est exclusivement réservée à des locaux non chauffés ;
- planches de profilés : les profilés concernés (parcloses de grande profondeur par exemple) seront identifiés par un astérisque stipulant « * : profilés réservés aux fenêtres mises en œuvre dans des pièces non chauffées ».

Fenêtre coulissante en aluminium à coupure thermique

Position dans le plan DT : 3.1 - Cadre dormant

Connaissance n°12794 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres dormants, par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf. NF EN 14351-1+A2 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Renseigner au moins les éléments suivants :

- Cadre dormant :
 - Meneaux ;
 - Drainage ;
 - Équilibrage de pression ;
 - Fourrures d'épaisseur.

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres dormants des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 3.2 - Cadre ouvrant

Connaissance n°12795 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres ouvrants, par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf. NF EN 14351-1+A2 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Renseigner au moins les éléments suivants:

- Cadre ouvrant :
 - Battements ;
 - Traverses ;
 - Drainage.

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres ouvrants des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 3.3 - Assemblage mécanique

Connaissance n°12796 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres (ouvrants, dormants), par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf. NF EN 14351-1+A2 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres (ouvrants et dormants) des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 5.1 - Mise en œuvre

Connaissance n°12797 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir les modalités de la mise en oeuvre (nature et positionnement des fixations avec le gros-oeuvre) en fonction des types de pose envisagés.

Cf. e-cahier 3709_V2, NF DTU 36.5.

Justification

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de mise en oeuvre des fenêtres objet de la demande.

NB : Une définition de la trame de ce Dossier Technique ainsi qu'un Fichier informatique de situations de pose sont à disposition sur simple demande.

Position dans le plan DT : 5.2 - Système d'étanchéité

Connaissance n°12798 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir les modalités de la mise en oeuvre (nature et positionnement du calfeutrement avec le gros-oeuvre) en fonction des types de pose envisagés.

Cf. e-cahier 3709_V2, NF DTU 36.5.

Justification

Fournir les justificatifs de compatibilité.

Position dans le plan DT : 6 - Résultats expérimentaux

Connaissance n°12799 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Fournir copie des rapports d'essais de toute nature, en laboratoire ou in situ, sur les constituants ou sur les fenêtres identifiés pouvant apporter justification de l'aptitude à l'emploi du système évalué.

- Sur les constituants :
 - *profilés aluminium RPT (Cf NF EN 14 024 + référentiel QB 49) ;*
 - *profilés complémentaires en PVC (Fournir la composition vinylique et un engagement par écrit, sur papier entête du fabricant, de conformité aux spécifications de durabilité de la norme NF T54-405 ou de la norme NF EN 12608 avec en appui de cet engagement les justifications expérimentales (Engagement non nécessaire si la composition matière est certifiée au CSTB)) ;*
 - *garnitures d'étanchéité (Pour la partie active des profilés (hormis ceux en EPDM) qui assurent une fonction d'étanchéité, leur composition matière doit être conforme au référentiel de certification QB 36) ;*
 - *accessoires, quincaillerie (Pour les pièces métalliques, fournir les justifications par écrit, sur papier à entête du fabricant, de conformité aux spécifications de résistance à la corrosion de la norme NF EN 1670 (grade 3 minimum).) ;*
 - *vitrages (Ils doivent bénéficier d'un certificat de qualification).*

- Sur les fenêtres :
 - *fournir copie des essais AEV, mécaniques spécifiques et endurance à l'ouverture/fermeture réalisés (Cf e-cahier 3706_V2, NF EN 14351-1+A2, NF P 20-501, NF P20-302. NB : performances minimum demandées A2 E5A (ou E5B)VA2.) ;*
 - *fournir copie des essais de perméabilité à l'air sous gradient de température (si concerné) (Cf NF DTU 36.5 P2 – Annexe A) ;*
 - *fournir les calculs thermiques (Cf Règles Th-Bât Fascicule Parois vitrées RE2020) ;*
 - *fournir les dispositions pour l'intégration d'entrée d'air (Cf e-cahier 3376_V3).*

Fournir copie de rapport d'essais sur produit de calfeutrement ayant fait l'objet d'essais satisfaisants de compatibilité – cohésion/adhésion sur les profilés et accessoires en contact (CF NF P85-504 ou NF EN ISO 8339).

Établir le lien avec ATEc et/ou DTA déjà délivrés au bénéfice du demandeur.

Présenter les évolutions du système depuis sa création.

Préciser si le système fait (ou fera) l'objet d'une fabrication certifiée au titre du référentiel NF 220.

Position dans le plan DT : 8.63 - 2025 (02) Justification de la compatibilité et de l'adhésivité-cohésion des mastics

Connaissance n°12652 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La compatibilité des mastics/silicones est à justifier systématiquement pour chaque contact avec un matériau environnant (hors profilés de fenêtre (PVC, alu, acier) sauf cas particuliers). Cette justification consiste en la réalisation d'un essai conformément au NF DTU 39 P1-2 Annexe A.2. Dans les cas où l'adhésivité-cohésion des mastics/silicones est à justifier, elle doit l'être avec chaque matériau environnant (profilés, accessoires, fond de joints, ...) à l'aide d'essais de convenance selon les procédures définies dans le NF DTU 36.5 P1-1.

Position dans le plan DT : 8.64 - 2025 (03) Protection de la traverse haute dans le cas des bardages ventilés

Connaissance n°12760 validée en GS le 15/05/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La phrase « Dans le cas de mise en œuvre en ITE avec bardage ventilé, il y aura lieu de prévoir une protection de la traverse haute de manière systématique (de type membrane, larmier, ...). » sera ajoutée systématiquement dans chapitre Dispositions de mise en œuvre, dans le paragraphe Cas de l'ITE.

Position dans le plan DT : 8.65 - 2025 (06) Réalisation de l'essai à l'eau E* avec reconstitution de dalle sur plot

Connaissance n°12918 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

En complément de la jurisprudence de décembre 2023 concernant la réalisation d'essais avec dalles sur plots, si revendiqué, le GS6 acte le protocole suivant : planche en contre-plaqué mise en place à 5 mm de la fenêtre avec un espace libre entre la planche et le mur du banc d'essais de 20 mm environ, des perçages de diamètre 24 mm seront réalisés tous les 500 mm.

Position dans le plan DT : 8.66 - 2025 (06) Ajout paragraphe concernant l'évaluation du risque de chute

Connaissance n°12921 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Rappel de la jurisprudence de juin 2015 : Lorsque les feuillures d'ouvrant ou dormant ne répondent pas aux exigences du DTU 39 P5 § 4.2.3, la remarque suivante, sera ajoutée au § 2.1 Domaine d'emploi accepté de la partie Avis du DTA : « Le système tel que décrit dans le Dossier Technique ne répond pas aux exigences du DTU 39 P5 § 4.2.3, vis-à-vis de la sécurité aux chutes des personnes. »

Cette jurisprudence est complétée de la manière suivante : Si deux essais de choc selon la NF P 08-302 (largeur mini et largeur maxi) sont réalisés dans le cadre de l'instruction, la remarque devient : « la sécurité aux chutes des personnes n'est pas évaluée dans le présent document. Il conviendra de l'évaluer au cas par cas et de s'assurer du respect du calage du vitrage conformément au NF DTU 39 ou NF P 20-650-1 ».

Position dans le plan DT : 8.67 - 2025 (09) Classement minimum obtenu à l'essai de perméabilité à l'air sous gradient de température

Connaissance n°12946 validée en GS le 16/10/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Lors de l'essai de perméabilité sous gradient de température, les résultats suivants peuvent être obtenus :

- Classement A*3 : la justification est jugée recevable.
- Classement A*3 jusqu'à 450 Pa : la justification est présentable devant le GS6 qui jugera à dire d'experts.
- Classement inférieur à A*3 à 450 Pa : la justification n'est pas recevable.

Position dans le plan DT : 8.68 - 2025 (10) Intégration des vitrages simples dans les DTA

Connaissance n°13815 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Plusieurs types de vitrages peuvent être revendiqués dans les DTA :

- les vitrages isolants doubles et/ou triples ;
- les vitrages isolants simples justifiant de performances thermiques (exemple : vitrages sous vide) ;
- les vitrages simples (non-isolant).

Dans le cas des vitrages simples (non-isolant), le GS exige que le système prévoie une solution de récupération des eaux de condensation.

Cependant, le GS prévoit dorénavant un cas ne nécessitant pas de récupération des eaux de condensation.

Il s'agit du cas où l'utilisation des vitrages simples est exclusivement réservée à des locaux non chauffés. Dans ce cas les éléments suivants seront précisés dans le DTA :

- paragraphes « domaine d'emploi », « remarques du GS » et « vitrage » : une phrase complémentaire sera ajoutée, précisant que l'utilisation de vitrage simple est exclusivement réservée à des locaux non chauffés ;
- planches de profilés : les profilés concernés (parcloses de grande profondeur par exemple) seront identifiés par un astérisque stipulant « * : profilés réservés aux fenêtres mises en œuvre dans des pièces non chauffées ».

Fenêtre à la française, oscillo battante ou à soufflet en PVC

Position dans le plan DT : 3.1 - Cadre dormant

Connaissance n°12800 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres dormants, par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf NF EN 14351-1+A2// e-cahier CSTB 3625 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Renseigner au moins les éléments suivants :

- Cadre dormant :
 - Meneaux ;
 - Drainage ;
 - Équilibrage de pression ;
 - Fourrure d'épaisseur.

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres ouvrants des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 3.2 - Cadre ouvrant

Connaissance n°12801 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres ouvrants, par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf NF EN 14351-1+A2// e-cahier CSTB 3625 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Renseigner au moins les éléments suivants :

- Cadre ouvrant :
 - Battements ;
 - Traverses ;
 - Drainage.

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres ouvrants des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 3.3 - Assemblage mécanique

Connaissance n°12802 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres (ouvrants, dormants), par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf NF EN 14351-1+A2// e-cahier CSTB 3625 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Fournir un dossier de plans illustrant tous les constituants, les modalités de fabrication des cadres (ouvrants et dormants), et les modalités de mise en oeuvre des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 5.1 - Mise en oeuvre

Connaissance n°12803 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir les modalités de la mise en oeuvre (nature et positionnement des fixations avec le gros-oeuvre) en fonction des types de pose envisagés.

NB : Se reporter au NF DTU 36.5, e-cahier CSTB 3521 et 3709_V2.

Justification

Fournir un dossier de plans illustrant les modalités de mise en oeuvre des fenêtres objet de la demande.

NB : Une définition de la trame de ce Dossier Technique ainsi qu'un fichier informatique de situations de pose sont à disposition sur simple demande.

Position dans le plan DT : 5.2 - Système d'étanchéité

Connaissance n°12804 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir les modalités de la mise en oeuvre (nature et positionnement du calfeutrement avec le gros-oeuvre) en fonction des types de pose envisagés.

NB : Se reporter au NF DTU 36.5, e-cahier CSTB 3521 et 3709_V2.

Justification

Fournir les justificatifs de compatibilité.

Position dans le plan DT : 6 - Résultats expérimentaux

Connaissance n°12816 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Fournir copie des rapports d'essais de toute nature, en laboratoire ou in situ, sur les constituants ou sur les fenêtres identifiés pouvant apporter justification de l'aptitude à l'emploi du système évalué.

- Sur les constituants :
 - *profilés PVC (Cf NF EN 12608 + référentiel QB 59) ;*
 - *garnitures d'étanchéité (Pour la partie active des profilés (hormis ceux en EPDM) qui assurent une fonction d'étanchéité, leur composition matière doit être conforme au référentiel de certification QB 36) ;*
 - *accessoires, quincaillerie (Pour les pièces métalliques, fournir les justifications par écrit, sur papier à entête du fabricant, de conformité aux spécifications de résistance à la corrosion de la norme NF EN 1670 (grade 3 minimum).) ;*
 - *vitrages (Ils doivent bénéficier d'un certificat de qualification.).*
- Sur les fenêtres :
 - *fournir copie des essais AEV, mécaniques spécifiques et endurance à l'ouverture/fermeture réalisés (Cf e-cahier 3706_V2, NF EN 14351-1+A2, NF P 20-501, NF P20-302. NB : performances minimum demandées A2 E5A (ou E5B)VA2.) ;*
 - *fournir copie des essais de perméabilité à l'air sous gradient de température (si concerné) (Cf NF DTU 36.5 P2 – Annexe A) ;*
 - *fournir les calculs thermiques (Cf Règles Th-Bât Fascicule Parois vitrées RE2020) ;*
 - *fournir les dispositions pour l'intégration d'entrée d'air (Cf e-cahier 3376_V3).*

Fournir copie de rapport d'essais sur produit de calfeutrement ayant fait l'objet d'essais satisfaisants de compatibilité – cohésion/adhésion sur les profilés et accessoires en contact (Cf NF P 85-504 ou NF EN ISO 8339).

Établir le lien avec ATEc et/ou DTA déjà délivrés au bénéfice du demandeur.

Présenter les évolutions du système depuis sa création.

Préciser si le système fait (ou fera) l'objet d'une fabrication certifiée au titre du référentiel NF 220.

Position dans le plan DT : 8.66 - 2025 (02) Justification de la compatibilité et de l'adhésivité-cohésion des mastics

Connaissance n°12656 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La compatibilité des mastics/silicones est à justifier systématiquement pour chaque contact avec un matériau environnant (hors profilés de fenêtre (PVC, alu, acier) sauf cas particuliers). Cette justification consiste en la réalisation d'un essai conformément au NF DTU 39 P1-2 Annexe A.2. Dans les cas où l'adhésivité-cohésion des mastics/silicones est à justifier, elle doit l'être avec chaque matériau environnant (profilés, accessoires, fond de joints, ...) à l'aide d'essais de convenance selon les procédures définies dans le NF DTU 36.5 P1-1.

Position dans le plan DT : 8.67 - 2025 (03) Protection de la traverse haute dans le cas des bardages ventilés

Connaissance n°12763 validée en GS le 15/05/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La phrase « Dans le cas de mise en œuvre en ITE avec bardage ventilé, il y aura lieu de prévoir une protection de la traverse haute de manière systématique (de type membrane, larmier, ...) » sera ajoutée systématiquement dans chapitre Dispositions de mise en œuvre, dans le paragraphe Cas de l'ITE.

Position dans le plan DT : 8.68 - 2025 (06) Essais d'endurance ouverture-fermeture sur porte-fenêtre OB2

Connaissance n°12910 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Rappel de la jurisprudence de mars 2012 : Lorsqu'un projet de DTA comporte une porte-fenêtre OB2, un essai d'endurance ouverture/fermeture et essais mécaniques spécifiques devront être réalisés dans cette configuration.

Le GS6 souhaite modifier cette jurisprudence de la manière suivante : Lorsqu'un projet de DTA comporte une porte-fenêtre OB2, un essai d'endurance ouverture/fermeture et des essais mécaniques spécifiques devront être réalisés dans cette configuration, hormis dans les cas où la gâche permettant le basculement en OB est portée sur le dormant.

Position dans le plan DT : 8.69 - 2025 (06) Réalisation de l'essai à l'eau E* avec reconstitution de dalle sur plot

Connaissance n°12915 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

En complément de la jurisprudence de décembre 2023 concernant la réalisation d'essais avec dalles sur plots, si revendiqué, le GS6 acte le protocole suivant : planche en contre-plaqué mise en place à 5 mm de la fenêtre avec un espace libre entre la planche et le mur du banc d'essais de 20 mm environ, des perçages de diamètre 24 mm seront réalisés tous les 500 mm.

Position dans le plan DT : 8.70 - 2025 (06) Ajout paragraphe concernant l'évaluation du risque de chute

Connaissance n°12924 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Rappel de la jurisprudence de juin 2015 : Lorsque les feuillures d'ouvrant ou dormant ne répondent pas aux exigences du DTU 39 P5 § 4.2.3, la remarque suivante, sera ajoutée au § 2.1 Domaine d'emploi accepté de la partie Avis du DTA : « Le système tel que décrit dans le Dossier Technique ne répond pas aux exigences du DTU 39 P5 § 4.2.3, vis-à-vis de la sécurité aux chutes des personnes. »

Cette jurisprudence est complétée de la manière suivante : Si deux essais de choc selon la NF P 08-302 (largeur mini et largeur maxi) sont réalisés dans le cadre de l'instruction, la remarque devient : « la sécurité aux chutes des personnes n'est pas évaluée dans le présent document. Il conviendra de l'évaluer au cas par cas et de s'assurer du respect du calage du vitrage conformément au NF DTU 39 ou NF P 20-650-1 ».

Position dans le plan DT : 8.71 - 2025 (09) Classement minimum obtenu à l'essai de perméabilité à l'air sous gradient de température

Connaissance n°12949 validée en GS le 16/10/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Lors de l'essai de perméabilité sous gradient de température, les résultats suivants peuvent être obtenus :

- Classement A*3 : la justification est jugée recevable.
- Classement A*3 jusqu'à 450 Pa : la justification est présentable devant le GS6 qui jugera à dire d'experts.
- Classement inférieur à A*3 à 450 Pa : la justification n'est pas recevable.

Position dans le plan DT : 8.72 - 2025 (10) Protocole de maintenance des fenêtres respirantes

Connaissance n°13807 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

correction

Description

Les DTA de fenêtres respirantes devront dorénavant présenter le principe de maintenance de la partie respirante, en indiquant les contrôles, la régularité, la facilité d'accès, ...

Il sera ajouté au paragraphe « 2.5 Maintien en service du produit ou procédé », la maintenance prévue pour les fenêtres respirantes, dont notamment, le protocole précis de nettoyage et de changement de filtre.

Position dans le plan DT : 8.73 - 2025 (10) Couleur des stores dans les fenêtres respirantes

Connaissance n°13811 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Dans les remarques complémentaires du GS, dans le cas des fenêtres respirantes, il conviendra d'ajouter la phrase suivante : « En présence d'un store de couleur foncée, une vigilance est à apporter vis à vis des températures atteintes dans la lame d'air respirante (voir paragraphe « 2.3 Dispositions de conception ») ».

Position dans le plan DT : 8.74 - 2025 (10) Intégration des vitrages simples dans les DTA

Connaissance n°13819 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Plusieurs types de vitrages peuvent être revendiqués dans les DTA :

- les vitrages isolants doubles et/ou triples ;
- les vitrages isolants simples justifiant de performances thermiques (exemple : vitrages sous vide) ;
- les vitrages simples (non-isolant).

Dans le cas des vitrages simples (non-isolant), le GS exige que le système prévoie une solution de récupération des eaux de condensation.

Cependant, le GS prévoit dorénavant un cas ne nécessitant pas de récupération des eaux de condensation.

Il s'agit du cas où l'utilisation des vitrages simples est exclusivement réservée à des locaux non chauffés. Dans ce cas les éléments suivants seront précisés dans le DTA :

- paragraphes « domaine d'emploi », « remarques du GS » et « vitrage » : une phrase complémentaire sera ajoutée, précisant que l'utilisation de vitrage simple est exclusivement réservée à des locaux non chauffés ;
- planches de profilés : les profilés concernés (parcloses de grande profondeur par exemple) seront identifiés par un astérisque stipulant « * : profilés réservés aux fenêtres mises en œuvre dans des pièces non chauffées ».

Fenêtre à la française, oscillo battante ou à soufflet en aluminium à coupure thermique

Position dans le plan DT : 3.1 - Cadre dormant

Connaissance n°12810 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres dormants, par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf. NF EN 14351-1+A2 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Renseigner au moins les éléments suivants :

- Cadre dormant :
 - Meneaux ;
 - Drainage ;
 - Équilibrage de pression ;
 - Fourrures d'épaisseur.

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres dormants des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 3.2 - Cadre ouvrant

Connaissance n°12811 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres ouvrants, par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf. NF EN 14351-1+A2 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Renseigner au moins les éléments suivants:

- Cadre ouvrant :
 - Battements ;
 - Traverses ;

- Drainage.

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres ouvrants des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 5.1 - Mise en oeuvre

Connaissance n°12812 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir les modalités de la mise en oeuvre (nature et positionnement des fixations avec le gros-oeuvre) en fonction des types de pose envisagés.

Cf. e-cahier 3709_V2, NF DTU 36.5.

Justification

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de mise en oeuvre des fenêtres objet de la demande.

NB : Une définition de la trame de ce Dossier Technique ainsi qu'un Fichier informatique de situations de pose sont à disposition sur simple demande.

Position dans le plan DT : 5.2 - Système d'étanchéité

Connaissance n°12813 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise en oeuvre

Description

Définir les modalités de la mise en oeuvre (nature et positionnement du calfeutrement avec le gros-oeuvre) en fonction des types de pose envisagés.

Cf. e-cahier 3709_V2, NF DTU 36.5.

Justification

Fournir les justificatifs de compatibilité.

Position dans le plan DT : 6 - Résultats expérimentaux

Connaissance n°9579 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

EC02 devient QB36

Description

Fournir copie des rapports d'essais de toute nature, en laboratoire ou in situ, sur les constituants ou sur les fenêtres identifiés pouvant apporter justification de l'aptitude à l'emploi du système évalué.

- Sur les constituants :
 - *profilés aluminium RPT (Cf NF EN 14024 + référentiel QB 49) ;*
 - *profilés complémentaires en PVC (Fournir la composition vinylique et un engagement par écrit, sur papier entête du fabricant, de conformité aux spécifications de durabilité de la norme NF T54-405 ou de la norme NF EN 12608 avec en appui de cet engagement les justifications expérimentales (Engagement non nécessaire si la composition matière est certifiée au CSTB)) ;*
 - *garnitures d'étanchéité (Pour la partie active des profilés (hormis ceux en EPDM) qui assurent une fonction d'étanchéité, leur composition matière doit être conforme au référentiel de certification QB 36) ;*
 - *accessoires, quincaillerie (Pour les pièces métalliques, fournir les justifications par écrit, sur papier à entête du fabricant, de conformité aux spécifications de résistance à la corrosion de la norme NF EN 1670 (grade 3 minimum).) ;*
 - *vitrages (Ils doivent bénéficier d'un certificat de qualification.).*

- Sur les fenêtres :
 - *fournir copie des essais AEV, mécaniques spécifiques et endurance à l'ouverture/fermeture réalisés (Cf e-cahier 3706_V2, NF EN 14351-1+A2, NF P20-501, NF P20-302. NB : performances minimum demandées A2 E5A (ou E5B)VA2) ;*
 - *fournir copie des essais de perméabilité à l'air sous gradient de température (si concerné) (Cf NF DTU 36.5 P2 – Annexe A) ;*
 - *fournir les calculs thermiques (Cf Règles Th-Bât Fascicule Parois vitrées RE2020) ;*
 - *fournir les dispositions pour l'intégration d'entrée d'air (Cf e-cahier 3376_V3).*

Fournir copie de rapport d'essais sur produit de calfeutrement ayant fait l'objet d'essais satisfaisants de compatibilité – cohésion/adhésion sur les profilés et accessoires en contact (Cf NF P85-504 ou NF EN ISO 8339).

Établir le lien avec ATEc et/ou DTA déjà délivrés au bénéfice du demandeur.

Présenter les évolutions du système depuis sa création.

Préciser si le système fait (ou fera) l'objet d'une fabrication certifiée au titre du référentiel NF 220.

Position dans le plan DT : 8.66 - 2025 (02) Justification de la compatibilité et de l'adhésivité-cohésion des mastics

Connaissance n°12658 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La compatibilité des mastics/silicones est à justifier systématiquement pour chaque contact avec un matériau environnant (hors profilés de fenêtre (PVC, alu, acier) sauf cas particuliers). Cette justification consiste en la réalisation d'un essai conformément au NF DTU 39 P1-2 Annexe A.2. Dans les cas où l'adhésivité-cohésion des mastics/silicones est à justifier, elle doit l'être avec chaque matériau environnant (profilés, accessoires, fond de joints, ...) à l'aide d'essais de convenance selon les procédures définies dans le NF DTU 36.5 P1-1.

Position dans le plan DT : 8.67 - 2025 (03) Protection de la traverse haute dans le cas des bardages ventilés

Connaissance n°12765 validée en GS le 15/05/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La phrase « Dans le cas de mise en œuvre en ITE avec bardage ventilé, il y aura lieu de prévoir une protection de la traverse haute de manière systématique (de type membrane, larmier, ...). » sera ajoutée systématiquement dans chapitre Dispositions de mise en œuvre, dans le paragraphe Cas de l'ITE.

Position dans le plan DT : 8.68 - 2025 (06) Essais d'endurance ouverture-fermeture sur porte-fenêtre OB2

Connaissance n°12912 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Rappel de la jurisprudence de mars 2012 :Lorsqu'un projet de DTA comporte une porte-fenêtre OB2, un essai d'endurance ouverture/fermeture et essais mécaniques spécifiques devront être réalisés dans cette configuration.

Le GS6 souhaite modifier cette jurisprudence de la manière suivante :Lorsqu'un projet de DTA comporte une porte-fenêtre OB2, un essai d'endurance ouverture/fermeture et des essais mécaniques spécifiques devront être réalisés dans cette configuration, hormis dans les cas où la gâche permettant le basculement en OB est portée sur le dormant.

Position dans le plan DT : 8.69 - 2025 (06) Réalisation de l'essai à l'eau E* avec reconstitution de dalle sur plot

Connaissance n°12913 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

En complément de la jurisprudence de décembre 2023 concernant la réalisation d'essais avec dalles sur plots, si revendiqué, le GS6 acte le protocole suivant : planche en contre-plaqué mise en place à 5 mm de la fenêtre avec un espace libre entre la planche et le mur du banc d'essais de 20 mm environ, des perçages de diamètre 24 mm seront réalisés tous les 500 mm.

Position dans le plan DT : 8.70 - 2025 (06) Ajout paragraphe concernant l'évaluation du risque de chute

Connaissance n°12926 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Rappel de la jurisprudence de juin 2015 : Lorsque les feuillures d'ouvrant ou dormant ne répondent pas aux exigences du DTU 39 P5 § 4.2.3, la remarque suivante, sera ajoutée au § 2.1 Domaine d'emploi accepté de la partie Avis du DTA : « Le système tel que décrit dans le Dossier Technique ne répond pas aux exigences du DTU 39 P5 § 4.2.3, vis-à-vis de la sécurité aux chutes des personnes. »

Cette jurisprudence est complétée de la manière suivante : Si deux essais de choc selon la NF P 08-302 (largeur mini et largeur maxi) sont réalisés dans le cadre de l'instruction, la remarque devient : « la sécurité aux chutes des personnes n'est pas évaluée dans le présent document. Il conviendra de l'évaluer au cas par cas et de s'assurer du respect du calage du vitrage conformément au NF DTU 39 ou NF P 20-650-1 ».

Position dans le plan DT : 8.72 - 2025 (10) Protocole de maintenance des fenêtres respirantes

Connaissance n°13805 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Les DTA de fenêtres respirantes devront dorénavant présenter le principe de maintenance de la partie respirante, en indiquant les contrôles, la régularité, la facilité d'accès, ...

Il sera ajouté au paragraphe « 2.5 Maintien en service du produit ou procédé », la maintenance prévue pour les fenêtres respirantes, dont notamment, le protocole précis de nettoyage et de changement de filtre.

Position dans le plan DT : 8.73 - 2025 (10) Couleur des stores dans les fenêtres respirantes

Connaissance n°13813 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Dans les remarques complémentaires du GS, dans le cas des fenêtres respirantes, il conviendra d'ajouter la phrase suivante : « En présence d'un store de couleur foncée, une vigilance est à apporter vis à vis des températures atteintes dans la lame d'air respirante (voir paragraphe « 2.3 Dispositions de conception ») ».

Position dans le plan DT : 8.74 - 2025 (10) Intégration des vitrages simples dans les DTA

Connaissance n°13821 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Plusieurs types de vitrages peuvent être revendiqués dans les DTA :

- les vitrages isolants doubles et/ou triples ;
- les vitrages isolants simples justifiant de performances thermiques (exemple : vitrages sous vide) ;
- les vitrages simples (non-isolant).

Dans le cas des vitrages simples (non-isolant), le GS exige que le système prévoie une solution de récupération des eaux de condensation.

Cependant, le GS prévoit dorénavant un cas ne nécessitant pas de récupération des eaux de condensation.

Il s'agit du cas où l'utilisation des vitrages simples est exclusivement réservée à des locaux non chauffés. Dans ce cas les éléments suivants seront précisés dans le DTA :

- paragraphes « domaine d'emploi », « remarques du GS » et « vitrage » : une phrase complémentaire sera ajoutée, précisant que l'utilisation de vitrage simple est exclusivement réservée à des locaux non chauffés ;
- planches de profilés : les profilés concernés (parcloses de grande profondeur par exemple) seront identifiés par un astérisque stipulant « * : profilés réservés aux fenêtres mises en œuvre dans des pièces non chauffées ».

Fenêtre à la française, oscillo battante ou à soufflet en PVC avec coffre intégré

DT 13804

Connaissance n°13804 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Les DTA de fenêtres respirantes devront dorénavant présenter le principe de maintenance de la partie respirante, en indiquant les contrôles, la régularité, la facilité d'accès, ...

Il sera ajouté au paragraphe « 2.5 Maintien en service du produit ou procédé », la maintenance prévue pour les fenêtres respirantes, dont notamment, le protocole précis de nettoyage et de changement de filtre.

Position dans le plan DT : 3.1 - Cadre dormant

Connaissance n°12805 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres dormants, par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf NF EN 14351-1+A2// e-cahier CSTB 3625 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Renseigner au moins les éléments suivants:

- Cadre dormant :
 - Meneaux ;
 - Drainage ;
 - Équilibrage de pression ;
 - Fourrures d'épaisseur.

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres dormants des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 3.2 - Cadre ouvrant

Connaissance n°12806 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres ouvrants, par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf NF EN 14351-1+A2// e-cahier CSTB 3625 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Renseigner au moins les éléments suivants:

- Cadre ouvrant :
 - Battements ;
 - Traverses ;
 - Drainage.

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres ouvrants des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 3.3 - Assemblage mécanique

Connaissance n°12807 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir la fabrication des cadres (ouvrants dormants), par la description des modalités d'assemblage, d'étanchéité, de drainage et équilibrage de pression ainsi que les prises de volumes qui sont envisagées.

Cf NF EN 14351-1+A2 // e-cahier CSTB 3625 // NF DTU 36.5 P1-1 et P1-2 // NF DTU 39 // NF P 20-650-1.

Justification

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de fabrication des cadres (ouvrants et dormants) des fenêtres objet de la demande.

Position dans le plan DT : 6.1 - Mise en oeuvre

Connaissance n°12808 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir les modalités de la mise en oeuvre (nature et positionnement des fixations avec le gros-oeuvre) en fonction des types de pose envisagés.

NB : Se reporter au NF DTU 36.5, e-cahier CSTB 3521 et 3709_V2.

Justification

Fournir un dossier de plans illustrant toutes les modalités de mise en oeuvre des fenêtres objet de la demande.

NB : Une définition de la trame de ce Dossier Technique ainsi qu'un fichier informatique de situations de pose sont à disposition sur simple demande.

Position dans le plan DT : 6.2 - Système d'étanchéité

Connaissance n°12809 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Définir les modalités de la mise en oeuvre (nature et positionnement du calfeutrement avec le gros-oeuvre) en fonction des types de pose envisagés.

NB : Se reporter au NF DTU 36.5, e-cahier CSTB 3521 et 3709_V2.

Justification

Fournir les justificatifs de compatibilité.

Position dans le plan DT : 7 - Résultats expérimentaux

Connaissance n°12814 validée en GS le 10/12/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Fournir copie des rapports d'essais de toute nature, en laboratoire ou in situ, sur les constituants ou sur les coffres pouvant apporter justification de l'aptitude à l'emploi du système évalué.

Sur les constituants :

- profilés PVC (*Cf NF EN 12608+référentiel QB 59*) ;
- garnitures d'étanchéité (Pour la partie active des profilés (hormis ceux en EPDM) qui assurent une fonction d'étanchéité, leur composition matière doit être conforme au référentiel de certification QB 36.) ;
- profilés métalliques (Les profilés en acier doivent avoir un indice de protection contre la corrosion de Z275).

Sur les coffres :

- fournir copie des essais de perméabilité à l'air réalisés (*selon NF P 20-501 §6 : performance exigée : C3 selon NF P20-302*) ;
- fournir copie des essais de résistance au vent (*performance minimale exigé : NF DTU36.5 P3 §7.1.2.*) ;
- fournir justifications sur la flèche verticale de l'ensemble coffre+traverse haute de menuiserie (*exigence : 2 mm maximum*) ;
- fournir les calculs thermiques des différentes combinaisons (*En cas de mise en oeuvre dans les bâtiments relevant de la RT existant globale, le coefficient de transmission thermique des coffres U_c devra être inférieur ou égal à $3W/m^2.K$. En cas de mise en oeuvre dans les bâtiments existants relevant de la RT élément par élément, le coefficient de transmission thermique des coffres U_c devra être inférieur ou égal à $2,5 W/(m^2.K)$.*).

Fournir copie de rapport d'essais sur produit de calfeutrement ayant fait l'objet d'essais satisfaisants de compatibilité – cohésion/adhésion sur les profilés et accessoires en contact (*NF EN ISO 8339*).

Etablir le lien avec le ou les ATECs déjà délivrés au bénéfice du demandeur.

Présenter les évolutions du système depuis sa création.

Fréquences minimales de contrôles sur les profilés PVC (*Cf QB 59*).

Position dans le plan DT : 9.74 - 2025 (02) Justification de la compatibilité et de l'adhésivité-cohésion des mastics

Connaissance n°12657 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La compatibilité des mastics/silicones est à justifier systématiquement pour chaque contact avec un matériau environnant (hors profilés de fenêtre (PVC, alu, acier) sauf cas particuliers). Cette justification consiste en la

réalisation d'un essai conformément au NF DTU 39 P1-2 Annexe A.2. Dans les cas où l'adhésivité-cohésion des mastics/silicones est à justifier, elle doit l'être avec chaque matériau environnant (profilés, accessoires, fond de joints, ...) à l'aide d'essais de convenance selon les procédures définies dans le NF DTU 36.5 P1-1.

Position dans le plan DT : 9.75 - 2025 (03) Protection de la traverse haute dans le cas des bardages ventilés

Connaissance n°12764 validée en GS le 15/05/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La phrase « Dans le cas de mise en œuvre en ITE avec bardage ventilé, il y aura lieu de prévoir une protection de la traverse haute de manière systématique (de type membrane, larmier, ...) » sera ajoutée systématiquement dans chapitre Dispositions de mise en œuvre, dans le paragraphe Cas de l'ITE.

Position dans le plan DT : 9.76 - 2025 (06) Essais d'endurance ouverture-fermeture sur porte-fenêtre OB2

Connaissance n°12911 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Rappel de la jurisprudence de mars 2012 : Lorsqu'un projet de DTA comporte une porte-fenêtre OB2, un essai d'endurance ouverture/fermeture et essais mécaniques spécifiques devront être réalisés dans cette configuration.

Le GS6 souhaite modifier cette jurisprudence de la manière suivante : Lorsqu'un projet de DTA comporte une porte-fenêtre OB2, un essai d'endurance ouverture/fermeture et des essais mécaniques spécifiques devront être réalisés dans cette configuration, hormis dans les cas où la gâche permettant le basculement en OB est portée sur le dormant.

Position dans le plan DT : 9.77 - 2025 (06) Réalisation de l'essai à l'eau E* avec reconstitution de dalle sur plot

Connaissance n°12914 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

En complément de la jurisprudence de décembre 2023 concernant la réalisation d'essais avec dalles sur plots, si revendiqué, le GS6 acte le protocole suivant : planche en contre-plaqué mise en place à 5 mm de la fenêtre avec un espace libre entre la planche et le mur du banc d'essais de 20 mm environ, des perçages de diamètre 24 mm seront réalisés tous les 500 mm.

Position dans le plan DT : 9.78 - 2025 (06) Ajout paragraphe concernant l'évaluation du risque de chute

Connaissance n°12925 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Rappel de la jurisprudence de juin 2015 : Lorsque les feuillures d'ouvrant ou dormant ne répondent pas aux exigences du DTU 39 P5 § 4.2.3, la remarque suivante, sera ajoutée au § 2.1 Domaine d'emploi accepté de la partie Avis du DTA : « Le système tel que décrit dans le Dossier Technique ne répond pas aux exigences du DTU 39 P5 § 4.2.3, vis-à-vis de la sécurité aux chutes des personnes. »

Cette jurisprudence est complétée de la manière suivante : Si deux essais de choc selon la NF P 08-302 (largeur mini et largeur maxi) sont réalisés dans le cadre de l'instruction, la remarque devient : « la sécurité aux chutes des personnes n'est pas évaluée dans le présent document. Il conviendra de l'évaluer au cas par cas et de s'assurer du respect du calage du vitrage conformément au NF DTU 39 ou NF P 20-650-1 ».

Position dans le plan DT : 9.79 - 2025 (09) Classement minimum obtenu à l'essai de perméabilité à l'air sous gradient de température

Connaissance n°12950 validée en GS le 16/10/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Lors de l'essai de perméabilité sous gradient de température, les résultats suivants peuvent être obtenus :

- Classement A*3 : la justification est jugée recevable.
- Classement A*3 jusqu'à 450 Pa : la justification est présentable devant le GS6 qui jugera à dire d'experts.
- Classement inférieur à A*3 à 450 Pa : la justification n'est pas recevable.

Position dans le plan DT : 9.80 - 2025 (10) Protocole de maintenance des fenêtres respirantes

Connaissance n°13809 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Les DTA de fenêtres respirantes devront dorénavant présenter le principe de maintenance de la partie respirante, en indiquant les contrôles, la régularité, la facilité d'accès, ...

Il sera ajouté au paragraphe « 2.5 Maintien en service du produit ou procédé », la maintenance prévue pour les fenêtres respirantes, dont notamment, le protocole précis de nettoyage et de changement de filtre.

Position dans le plan DT : 9.81 - 2025 (10) Couleur des stores dans les fenêtres respirantes

Connaissance n°13812 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Dans les remarques complémentaires du GS, dans le cas des fenêtres respirantes, il conviendra d'ajouter la phrase suivante : « En présence d'un store de couleur foncée, une vigilance est à apporter vis à vis des températures atteintes dans la lame d'air respirante (voir paragraphe « 2.3 Dispositions de conception ») ».

Position dans le plan DT : 9.82 - 2025 (10) Intégration des vitrages simples dans les DTA

Connaissance n°13820 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Plusieurs types de vitrages peuvent être revendiqués dans les DTA :

- les vitrages isolants doubles et/ou triples ;
- les vitrages isolants simples justifiant de performances thermiques (exemple : vitrages sous vide) ;
- les vitrages simples (non-isolant).

Dans le cas des vitrages simples (non-isolant), le GS exige que le système prévoie une solution de récupération des eaux de condensation.

Cependant, le GS prévoit dorénavant un cas ne nécessitant pas de récupération des eaux de condensation.

Il s'agit du cas où l'utilisation des vitrages simples est exclusivement réservée à des locaux non chauffés. Dans ce cas les éléments suivants seront précisés dans le DTA :

- paragraphes « domaine d'emploi », « remarques du GS » et « vitrage » : une phrase complémentaire sera ajoutée, précisant que l'utilisation de vitrage simple est exclusivement réservée à des locaux non chauffés ;
- planches de profilés : les profilés concernés (parcloses de grande profondeur par exemple) seront identifiés par un astérisque stipulant « * : profilés réservés aux fenêtres mises en œuvre dans des pièces non chauffées ».

Fenêtre mixte à la française, oscillo battante ou à soufflet

Position dans le plan DT : 6.70 - 2025 (02) Justification de la compatibilité et de l'adhésivité-cohésion des mastics

Connaissance n°12655 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La compatibilité des mastics/silicones est à justifier systématiquement pour chaque contact avec un matériau environnant (hors profilés de fenêtre (PVC, alu, acier) sauf cas particuliers). Cette justification consiste en la réalisation d'un essai conformément au NF DTU 39 P1-2 Annexe A.2. Dans les cas où l'adhésivité-cohésion des mastics/silicones est à justifier, elle doit l'être avec chaque matériau environnant (profilés, accessoires, fond de joints, ...) à l'aide d'essais de convenance selon les procédures définies dans le NF DTU 36.5 P1-1.

Position dans le plan DT : 6.71 - 2025 (03) Protection de la traverse haute dans le cas des bardages ventilés

Connaissance n°12762 validée en GS le 15/05/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La phrase « Dans le cas de mise en œuvre en ITE avec bardage ventilé, il y aura lieu de prévoir une protection de la traverse haute de manière systématique (de type membrane, larmier, ...). » sera ajoutée systématiquement dans chapitre Dispositions de mise en œuvre, dans le paragraphe Cas de l'ITE.

Position dans le plan DT : 6.72 - 2025 (06) Essais d'endurance ouverture-fermeture sur porte-fenêtre OB2

Connaissance n°12909 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Rappel de la jurisprudence de mars 2012 : Lorsqu'un projet de DTA comporte une porte-fenêtre OB2, un essai d'endurance ouverture/fermeture et essais mécaniques spécifiques devront être réalisés dans cette configuration.

Le GS6 souhaite modifier cette jurisprudence de la manière suivante : Lorsqu'un projet de DTA comporte une porte-fenêtre OB2, un essai d'endurance ouverture/fermeture et des essais mécaniques spécifiques devront être réalisés dans cette configuration, hormis dans les cas où la gâche permettant le basculement en OB est portée sur le dormant.

Position dans le plan DT : 6.73 - 2025 (06) Réalisation de l'essai à l'eau E* avec reconstitution de dalle sur plot

Connaissance n°12916 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

En complément de la jurisprudence de décembre 2023 concernant la réalisation d'essais avec dalles sur plots, si revendiqué, le GS6 acte le protocole suivant : planche en contre-plaqué mise en place à 5 mm de la fenêtre avec un espace libre entre la planche et le mur du banc d'essais de 20 mm environ, des perçages de diamètre 24 mm seront réalisés tous les 500 mm.

Position dans le plan DT : 6.74 - 2025 (06) Ajout paragraphe concernant l'évaluation du risque de chute

Connaissance n°12923 validée en GS le 18/09/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Rappel de la jurisprudence de juin 2015 : Lorsque les feuillures d'ouvrant ou dormant ne répondent pas aux exigences du DTU 39 P5 § 4.2.3, la remarque suivante, sera ajoutée au § 2.1 Domaine d'emploi accepté de la partie Avis du DTA : « Le système tel que décrit dans le Dossier Technique ne répond pas aux exigences du DTU 39 P5 § 4.2.3, vis-à-vis de la sécurité aux chutes des personnes. »

Cette jurisprudence est complétée de la manière suivante : Si deux essais de choc selon la NF P 08-302 (largeur mini et largeur maxi) sont réalisés dans le cadre de l'instruction, la remarque devient : « la sécurité aux chutes des personnes n'est pas évaluée dans le présent document. Il conviendra de l'évaluer au cas par cas et de s'assurer du respect du calage du vitrage conformément au NF DTU 39 ou NF P 20-650-1 ».

Position dans le plan DT : 6.75 - 2025 (09) Classement minimum obtenu à l'essai de perméabilité à l'air sous gradient de température

Connaissance n°12948 validée en GS le 16/10/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Lors de l'essai de perméabilité sous gradient de température, les résultats suivants peuvent être obtenus :

- Classement A*3 : la justification est jugée recevable.
- Classement A*3 jusqu'à 450 Pa : la justification est présentable devant le GS6 qui jugera à dire d'experts.
- Classement inférieur à A*3 à 450 Pa : la justification n'est pas recevable.

Position dans le plan DT : 6.76 - 2025 (10) Protocole de maintenance des fenêtres respirantes

Connaissance n°13806 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

correction

Description

Les DTA de fenêtres respirantes devront dorénavant présenter le principe de maintenance de la partie respirante, en indiquant les contrôles, la régularité, la facilité d'accès, ...

Il sera ajouté au paragraphe « 2.5 Maintien en service du produit ou procédé », la maintenance prévue pour les fenêtres respirantes, dont notamment, le protocole précis de nettoyage et de changement de filtre.

Position dans le plan DT : 6.77 - 2025 (10) Couleur des stores dans les fenêtres respirantes

Connaissance n°13810 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Dans les remarques complémentaires du GS, dans le cas des fenêtres respirantes, il conviendra d'ajouter la phrase suivante : « En présence d'un store de couleur foncée, une vigilance est à apporter vis à vis des températures atteintes dans la lame d'air respirante (voir paragraphe « 2.3 Dispositions de conception ») ».

Position dans le plan DT : 6.78 - 2025 (10) Intégration des vitrages simples dans les DTA

Connaissance n°13818 validée en GS le 13/11/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

Plusieurs types de vitrages peuvent être revendiqués dans les DTA :

- les vitrages isolants doubles et/ou triples ;
- les vitrages isolants simples justifiant de performances thermiques (exemple : vitrages sous vide) ;
- les vitrages simples (non-isolant).

Dans le cas des vitrages simples (non-isolant), le GS exige que le système prévoie une solution de récupération des eaux de condensation.

Cependant, le GS prévoit dorénavant un cas ne nécessitant pas de récupération des eaux de condensation.

Il s'agit du cas où l'utilisation des vitrages simples est exclusivement réservée à des locaux non chauffés. Dans ce cas les éléments suivants seront précisés dans le DTA :

- paragraphes « domaine d'emploi », « remarques du GS » et « vitrage » : une phrase complémentaire sera ajoutée, précisant que l'utilisation de vitrage simple est exclusivement réservée à des locaux non chauffés ;
- planches de profilés : les profilés concernés (parcloses de grande profondeur par exemple) seront identifiés par un astérisque stipulant « * : profilés réservés aux fenêtres mises en œuvre dans des pièces non chauffées ».

Panneau de remplissage de soubassement de porte-fenêtre

Position dans le plan DT : 2.3 - 2024 (12) Nouvelles exigences sur plaque support en HPL (High Pressure Laminated) revêtue d'un film décoratif

Connaissance n°12934 validée en GS le 06/02/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La proposition est acceptée en considérant :

- sur le support HPL seul, les exigences suivantes :
 - o Conformité aux essais de résistance au vieillissement simulé selon les normes NF EN ISO 4892-1, et -2 pour une durée totale de 500h avec la spécification de variation du critère d'aspect dans l'échelle des gris, limitée à un degré de solidité de la teinte ≥ 3 .
 - o Module en flexion (sens Longueur et sens Travers) : ≥ 9000 MPa.
 - o Résistance en flexion (sens Longueur et sens Travers) : ≥ 80 MPa.
 - o Masse volumique : $\geq 1,35$ g/cm³.
- sur le support HPL revêtu d'un film décoratif, les exigences suivantes :
 - o Conformité aux essais de "Résistance en ambiance humide" (Cf. §15) de la norme NF EN 438-2 avec les spécifications : accroissement de la masse $\leq 7\%$ et aspect de surface (contrôle visuel) non dégradé.
 - o Épaisseur totale $\geq 2,0$ mm.
- sur le panneau : pas de modification des exigences

Coffre de volet roulant et/ou de store vénitien extérieur

Position dans le plan DT : 6.1.2.2 - Profilés de coulisses formant fourrure d'épaisseur

Connaissance n°12792 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Fréquences de contrôles sur les coulisses formant fourrure en PVC : cf QB 59.

Position dans le plan DT : 8 - Résultats expérimentaux

Connaissance n°12793 validée en GS le 10/12/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour

Description

Fournir copie des rapports d'essais de toute nature, en laboratoire ou in situ, sur les constituants ou sur les coffres pouvant apporter justification de l'aptitude à l'emploi du système évalué.

Sur les constituants :

- profilés PVC (Cf NF EN 12608 + référentiel QB 59) ;
- garnitures d'étanchéité : Pour la partie active des profilés (hormis ceux en EPDM) qui assurent une fonction d'étanchéité, leur composition matière doit être conforme au référentiel de certification QB 36 ;
- profilés métalliques : Les profilés en acier doivent avoir un indice de protection contre la corrosion de Z275).

Sur les coffres :

- fournir copie des essais de perméabilité à l'air réalisés (selon NF P 20-501 §6 : performance exigée : C3 selon NF P20-302) ;
- fournir copie des essais de résistance au vent (performance minimale exigé : NF DTU 36.5 P3 §7.1.2.) ;
- fournir justifications sur la flèche verticale de l'ensemble coffre+traverse haute de menuiserie (exigence : 2 mm maximum) ;
- fournir les calculs thermiques des différentes combinaisons (En cas de mise en oeuvre dans les bâtiments relevant de la RT existant globale le coefficient de transmission thermique des coffres U_c devra être inférieur ou égal à $3 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$. En cas de mise en oeuvre dans les bâtiments relevant de la RT élément par élément, le coefficient de transmission thermique des coffres U_c devra être inférieur ou égal à $2,5 \text{ W/(m}^2\cdot\text{K)}$).

Fournir copie de rapport d'essais sur produit de calfeutrement ayant fait l'objet d'essais satisfaisants de compatibilité – cohésion/adhésion sur les profilés et accessoires en contact. NF EN ISO 8339

Etablir le lien avec le ou les ATECs déjà délivrés au bénéfice du demandeur.

Présenter les évolutions du système depuis sa création.

Fréquences minimales de contrôles sur les profilés PVC (Cf QB 59).

Position dans le plan DT : 10.35 - 2025 (02) Justification de la compatibilité et de l'adhésivité-cohésion des mastics

Connaissance n°12650 validée en GS le 13/03/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La compatibilité des mastics/silicones est à justifier systématiquement pour chaque contact avec un matériau environnant (hors profilés de fenêtre (PVC, alu, acier) sauf cas particuliers). Cette justification consiste en la réalisation d'un essai conformément au NF DTU 39 P1-2 Annexe A.2. Dans les cas où l'adhésivité-cohésion des mastics/silicones est à justifier, elle doit l'être avec chaque matériau environnant (profilés, accessoires, fond de joints, ...) à l'aide d'essais de convenance selon les procédures définies dans le NF DTU 36.5 P1-1.

Position dans le plan DT : 10.36 - 2025 (03) Protection de la traverse haute dans le cas des bardages ventilés

Connaissance n°12758 validée en GS le 15/05/2025

Objet de la montée de version

Création du Dossier Technique

Description

La phrase « Dans le cas de mise en oeuvre en ITE avec bardage ventilé, il y aura lieu de prévoir une protection de la traverse haute de manière systématique (de type membrane, larmier, ...) » sera ajoutée systématiquement dans chapitre Dispositions de mise en oeuvre, dans le paragraphe Cas de l'ITE.